Municipalité Amie des aînés·es (MADA)

MRC DU ROCHER-PERCÉ

Politique et plan d'action

2021-2023

MRC DU ROCHER-PERCÉ

Table des matières

3 MOT DE LA PRÉFÈTE

4 MOT DU RESPONSABLE MADA

4 REMERCIEMENTS

5 MISE EN CONTEXTE

6 LES CHAMPS D'ACTION MADA

7 LE COMITÉ DE PILOTAGE MADA

8 LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE MADA

10 LE TERRITOIRE

11 LA POPULATION

14 LA SITUATION DES PERSONNES AÎNÉES

20 LA VIE ASSOCIATIVE, LES LOISIRS ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ

25 LES CONSULTATIONS MADA

26 LES CONSTATS ET LES ENJEUX

33 LE PLAN D'ACTION DE LA MRC 2021-2023

37 LES ACTIONS COMMUNES DES MUNICIPALITÉS 2021-2023

41 LES ACTIONS SPÉCIFIQUES DES MUNICIPALITÉS 2021-2023

46 ABRÉVIATIONS

47 RÉFÉRENCES

48 ANNEXE

49 CRÉDITS

Notre politique Municipalité amie des aînés·es (MADA) se veut un engagement à encourager la participation active des personnes aînées au sein de notre communauté.

Bien ancrée dans ses valeurs d'équité, de respect, de dignité et de solidarité, elle devient un guide pour bonifier nos différentes politiques et programmes, nos décisions et nos réflexions quant à la qualité de vie de notre population.

Je veux remercier l'implication soutenue des citoyennes et citoyens membres des comités de pilotage MADA, la grande participation lors des consultations, le soutien des conseils municipaux et l'engagement de toutes les personnes impliquées dans cette belle démarche collective.

Les aînés·es ont dédié leur vie au développement de nos municipalités et contribuent encore au dynamisme de la MRC : ces personnes sont au cœur de notre communauté. La MRC du Rocher-Percé s'engage donc à travailler étroitement avec son comité de suivi MADA pour mener à bien les actions inscrites dans sa politique et rester à l'écoute de la population.

Nadia Minassian
Préfète de la MRC du Rocher-Percé

Une expérience humaine, dans le respect, l'écoute et la découverte. Je suis fier du travail de réflexion que nous avons accompli ensemble !

La politique et le plan d'action Municipalité Amie des Aînés·es (MADA) de la MRC du Rocher-Percé deviennent des outils indispensables au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

Cette politique est l'aboutissement d'un travail de collaboration avec toutes les municipalités de la MRC. Nos actions sont en arrimage avec les actions municipales et viendront, tout au long des prochaines années, soutenir notre effort collectif. Je vous invite à lire la section Remerciements car c'est grâce à toutes ces personnes que notre démarche collective MADA est une belle réussite.

Francis Dumont
Responsable du développement social-culturel
à la MRC du Rocher-Percé et responsable MADA

Remerciements

Malgré le contexte particulier des derniers mois, la démarche collective MADA de la MRC a pu se concrétiser grâce à la collaboration exceptionnelle :

- Des membres du comité de pilotage de la MRC;
- Des membres des comités MADA des municipalités participantes;
- Des personnes aînées qui ont participé aux consultations menées par ces municipalités en 2020 ainsi que par la Ville de Chandler en 2018;
- Des élus·es des municipalités de la MRC;
- De tous les organismes et les intervenants·tes qui ont participé à la démarche;
- Des membres du personnel de la MRC et des municipalités qui ont mis plusieurs fois la main à la pâte pour mener à bien cette démarche.

Merci aussi aux partenaires suivants :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux pour sa contribution financière à la réalisation de cette politique et le Secrétariat aux aînés pour son soutien technique;
- Espace-Muni et son accompagnatrice, madame Sophie Bourdages, pour leur expertise professionnelle et les précieux conseils.

Mise en contexte

La MRC du Rocher-Percé a réalisé, en 2020, sa deuxième démarche MADA afin d'élaborer une nouvelle politique et de mettre à jour son plan d'action MADA pour la période 2021 à 2023.

Cette démarche a été menée collectivement avec les municipalités de Grande-Rivière, Percé, Port-Daniel—Gascons et Sainte-Thérèse-de-Gaspé. La Ville de Chandler, qui avait déjà réalisé sa démarche MADA en 2018, s'est jointe au projet lors de l'élaboration de la politique et du plan d'action destinés à l'ensemble du territoire de la MRC.

En rappel, la démarche MADA consiste à mettre en place, par et pour les aînées·es, des actions contribuant au développement social, économique et communautaire des municipalités et des MRC. Elle vise plus spécifiquement à :

- Reconnaitre les besoins spécifiques des personnes aînées;
- Favoriser l'adoption d'actions concrètes par et pour les ainés·es;
- Encourager la participation active des ainés·es à la vie communautaire;
- Consolider la solidarité intergénérationnelle;
- Promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif;
- Lutter contre la maltraitance, les préjugés, l'âgisme et les stéréotypes.

Faire des trottoirs pour permettre aux marcheurs de faire des promenades en sécurité

– Proposition d'un·e aîné·e de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour se transporter de différentes façons

Organiser des activités incluant diverses générations, pas juste les vieux.

– Proposition d'un·e aîné·e de Grande-Rivière pour briser l'isolement

Les champs d'action MADA

Le comité de pilotage MADA

La démarche MADA 2020 de la MRC a été menée par un comité de pilotage composé des personnes suivantes :

Nadia Minassian
Préfète de la MRC du Rocher-Percé et responsable du dossier des aînés·es

Francis Dumont
Responsable du développement social-culturel à la MRC du Rocher-Percé

Emmanuel Esterez
Coordonnateur du Réseau de développement social du Rocher-Percé

Marie-Ève English
Répondante régionale pour le vieillissement en santé à la Direction de la santé publique du CISSS de la Gaspésie

Sally Walker
Coordonnatrice des projets et activités au Committee for Anglophone Social Action (CASA)

Louise Meunier
Coordonnatrice culturelle et responsable MADA de la Ville de Chandler

Monique Doucet
Représentante du comité de pilotage MADA de la Ville de Grande-Rivière

Alcide Proulx
Représentant du comité de pilotage MADA de la Ville de Percé

Margaret Mauger
Représentante du comité de pilotage MADA de la Municipalité de Port-Daniel—Gascons

Pascale Gagnon
Chargée de projet MADA à la MRC du Rocher-Percé

Les mandats du comité de pilotage

- Déterminer les fondements de la nouvelle politique MADA de la MRC;
- Collaborer à l'élaboration du portrait du milieu et des personnes aînées;
- Dresser le bilan du plan d'action MADA 2014-2017 de la MRC;
- Actualiser le plan d'action MADA de la MRC pour la période 2021 à 2023;
- Identifier des mécanismes de mise en œuvre et de suivi MADA.

Le comité de mise en œuvre et de suivi

Une fois la politique et le plan d'action MADA adoptés, le comité de pilotage de la MRC a été remplacé par un comité de mise en œuvre et de suivi. Ce comité a comme mandat de s'assurer que le plan d'action soit réalisé, qu'il soit arrimé aux plans d'action MADA municipaux, que son avancement soit évalué à une fréquence régulière, qu'il soit ajusté et bonifié au besoin et que les informations et les résultats soient diffusés au conseil des maires, aux personnes aînées et aux communautés de la MRC.

LA DÉMARCHE COLLECTIVE MADA DE LA MRC EN CHIFFRES

6 COMITÉS DE PILOTAGE

55 MEMBRES DE COMITÉS DE PILOTAGE

12 MOIS DE TRAVAIL

60 RÉUNIONS ET PLUS

33 ORGANISMES REPRÉSENTÉS AU SEIN DES COMITÉS DE PILOTAGE

48 ORGANISMES CONSULTÉS AU TOTAL

Les fondements de la politique MADA

La définition d'une personne aînée

Dans le cadre de la politique MADA de la MRC, une ou un aîné·e se définit comme :

- Une personne qui a contribué à bâtir notre société et qui continue à y apporter des changements par ses actions et ses idées;
- Une personne qui apporte une grande richesse à sa communauté par son expérience, son vécu et son précieux bagage de compétences et de connaissances;
- Une présence importante en nombre qui nous incite à nous dépasser, car on se doit de répondre à ses besoins croissants en matière de services communautaires, économiques, sociaux et culturels.

Dans le cadre de la présente démarche MADA, nous avons retenu les personnes âgées de 55 ans et plus comme groupe de population visé par la nouvelle politique et le plan d'action 2021-2023.

Les valeurs qui animent la politique MADA de la MRC sont :

L'Équité

Le Respect

La Dignité

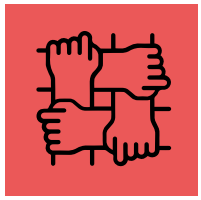

La Solidarité

Les principes qui guident la politique MADA de la MRC

Le soutien au vieillissement actif grâce à :

La Participation
afin de développer une approche collaborative et consultative des personnes aînées, afin de les impliquer et de leur donner le sentiment d'être des personnes à part entière dans leur communauté, et ce, dans toutes les sphères (économiques, sociales, culturelles, etc.).

La Santé
afin de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité afin que les personnes vivent mieux et plus longtemps et que la perte d'autonomie fonctionnelle soit moins importante, voire même retardée.

La Sécurité
afin de faire des environnements et des milieux de vie des endroits toujours plus bienveillants pour les personnes aînées, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité.

Auxquels s'ajoutent les principes suivants :

Développer le réflexe aînés·es
afin de toujours mettre en lumière les impacts positifs et négatifs que pourraient avoir pour les personnes aînées des projets et des actions avant de les mettre de l'avant et de prendre en considération les spécificités de ces personnes (âge, sexe, langue parlée, revenu, lieu de résidence, etc.), car elles ne forment pas un groupe homogène et n'ont pas toutes les mêmes attentes et besoins.

Viser l'accessibilité
afin de tenir compte des différentes formes d'accessibilité (physique, financière et temporelle) dans la réalisation de projets et d'actions destinés aux personnes aînées et de prendre en considération l'étendue du territoire de la MRC, les besoins de ses communautés les plus éloignées des centres administratifs et leur donner accès à une couverture adéquate des services.

Susciter le partenariat
afin de favoriser la solidarité, les échanges intergénérationnels et la cohésion du voisinage et d'encourager la mise en commun des ressources et des expertises afin de faire de toutes les politiques MADA de la MRC un projet collectif et d'en assurer la cohérence.

Renforcer la communication
afin de mettre en place des mécanismes visant à améliorer la circulation de l'information entre les personnes aînées, les organismes leur offrant des services, les autres organismes partenaires MADA et les autres groupes de population.

Le territoire

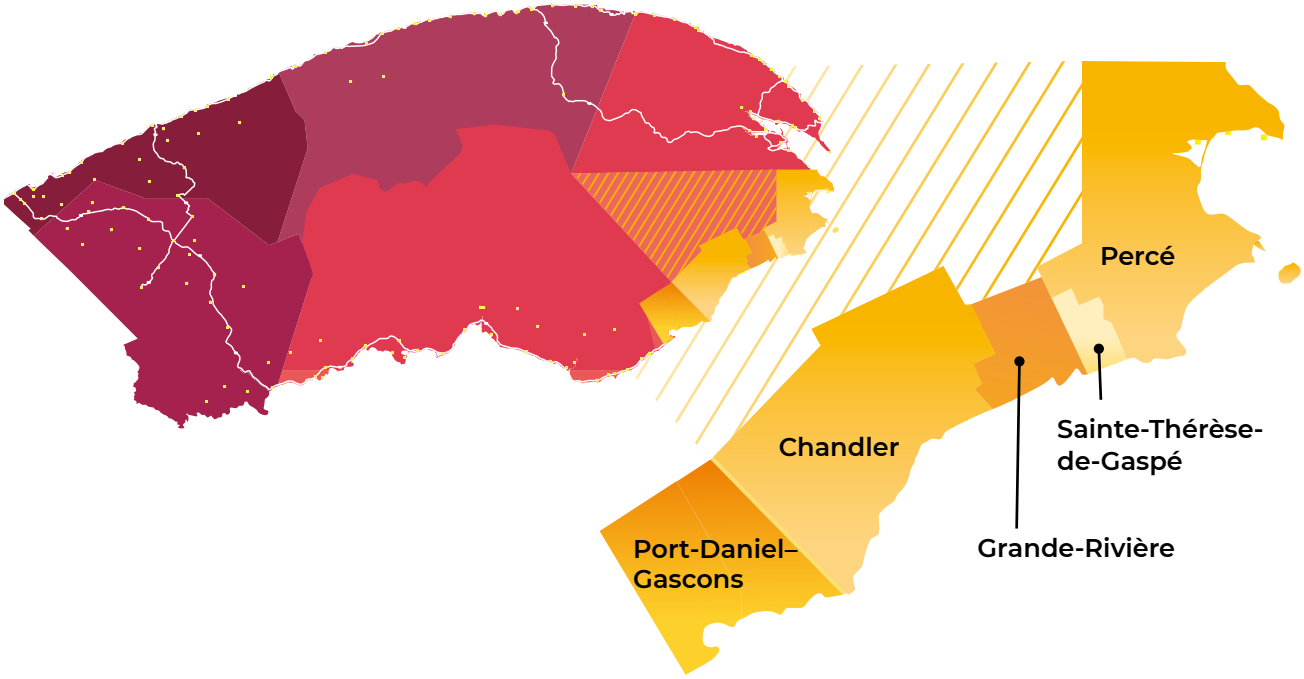

Située sur la pointe sud-est de la péninsule gaspésienne, la MRC du Rocher-Percé est l'une des six MRC constituant la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elle est délimitée au nord par la MRC de La Côte-de-Gaspé et à l'ouest par celle de Bonaventure. Créée en 1981, la MRC du Rocher-Percé est composée de cinq municipalités et d'un territoire non organisé qui occupent au total 3 256 kilomètres carrés. Elle est constituée des municipalités de Port-Daniel—Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé et Percé.

La MRC se caractérise comme un grand territoire à faible densité de population, où résident des communautés dispersées sur une plaine côtière avec plusieurs petits îlots de concentration. Son économie est basée principalement sur le tourisme, les pêcheries, les technologies et les services publics.

Son taux de travailleurs est de 57,3 %, alors qu'il se situe à 63,2 % en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et à 78,1 % au Québec (ISQ 2018).

La MRC compte 7,2 % de sa population âgée de 15 ans et plus qui déclare l'anglais comme première langue officielle parlée et cette proportion grimpe à 10 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus. La population anglophone est répartie entre la Ville de Chandler (4 %), la Municipalité de Port-Daniel—Gascons (11 %) et la Ville de Percé (20 %).

Pouvoir admirer la mer et nos montagnes assise dans un endroit accueillant et sécuritaire. Avoir accès à un café ou à une piste de randonnée pour socialiser.

– Proposition d'un·e aîné·e de Port-Daniel–Gascons concernant les espaces publics

La population

Évolution de la population de la MRC du Rocher-Percé

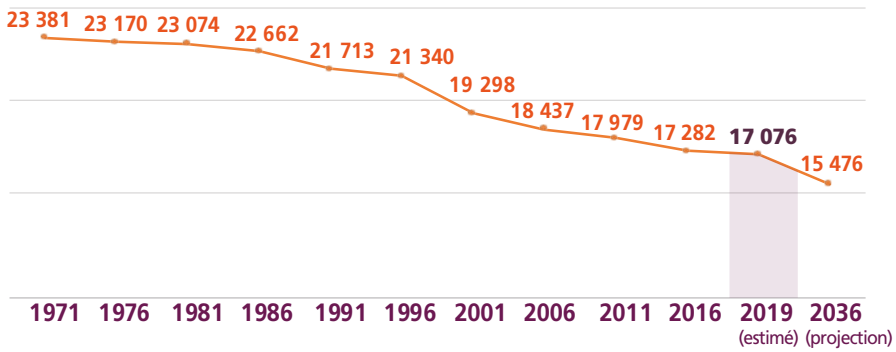

Statistiques Canada
Institut de la statistique du Québec

En 2019, la population est estimée à 17 076 personnes, alors qu'elle était à à 18 437 en 2006, ce qui représente une baisse de 7 % de la population au cours des treize dernières années.

Pyramide des âges de la MRC du Rocher-Percé en 2016

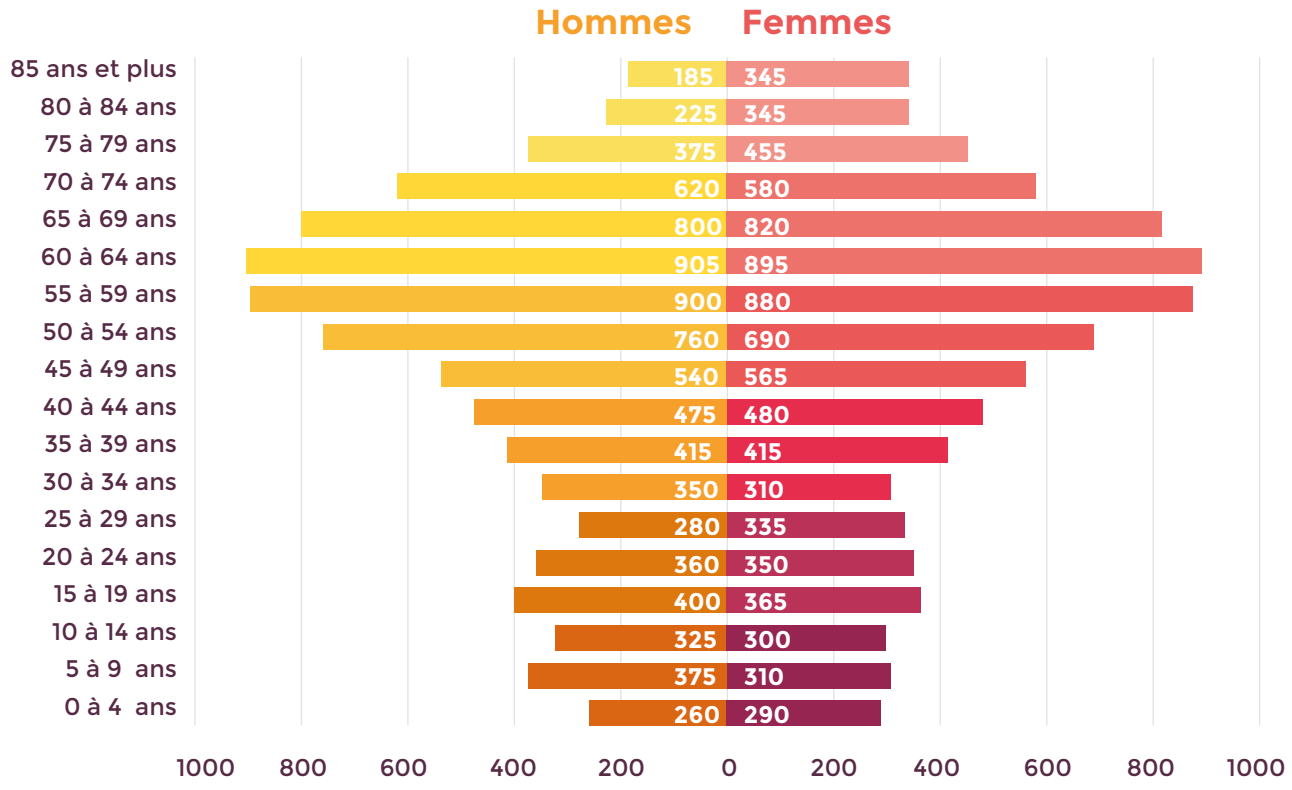

Statistiques Canada

Données démographiques	MRC du Rocher-Percé	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Québec
Population totale (2006)	18 437	94 345	7 546 131
Population totale (2016)	17 282	90 310	8 164 361
Population totale (2019e)	17 076	90 396	8 501 703
Population totale (2036p)	15 476	84 176	9 209 281
Personnes âgées de 55 ans et + (2016)	48 %	45 %	33 %
Personnes âgées de 65 ans et + (2016)	27 %	25 %	18 %
Personnes âgées de 75 ans et + (2016)	11 %	10 %	8 %
Personnes âgées de 55 ans et + (2036p)	54 %	52 %	34 %
Personnes âgées de 65 ans et + (2036p)	40 %	39 %	26 %
Personnes âgées de 75 ans et + (2036p)	24 %	23 %	15 %
Âge médian (2006)	46,8 ans	45,5 ans	41,0 ans
Âge médian (2016)	53,9 ans	52,5 ans	42,5 ans
Âge médian (2036p)	59,2 ans	56,3 ans	45,2 ans
Espérance de vie à la naissance (2009-2013)	79,7 ans	80,4 ans	81,9 ans

Statistiques Canada
Institut de la statistique du Québec
Direction de la santé publique du CISSS de la Gaspésie

Comparaison de l'âge médian en nombre d'années

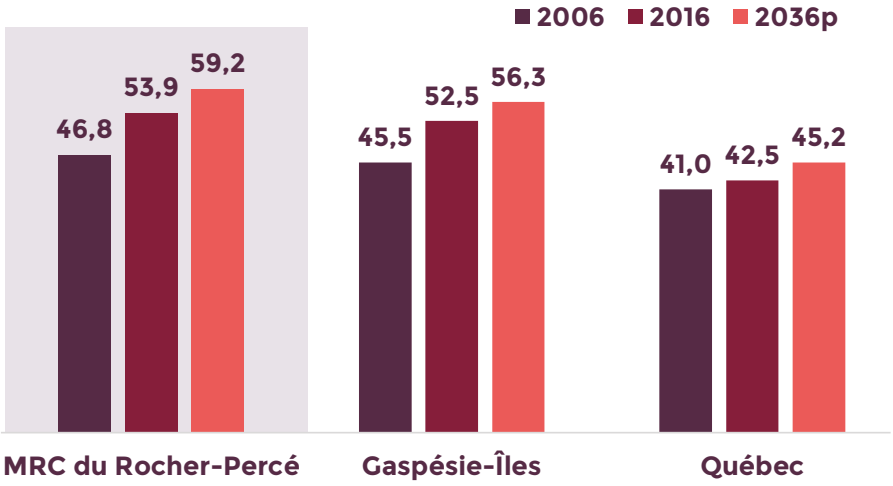

Statistiques Canada
Institut de la statistique du Québec

Âge médian : l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux soit la moitié est plus jeune que cet âge et l'autre moitié est plus âgée. Il se distingue de l'âge moyen, qui est la moyenne de l'âge des habitants d'un pays, d'une région ou d'une municipalité.

Répartition de la population de la MRC par groupe d'âge

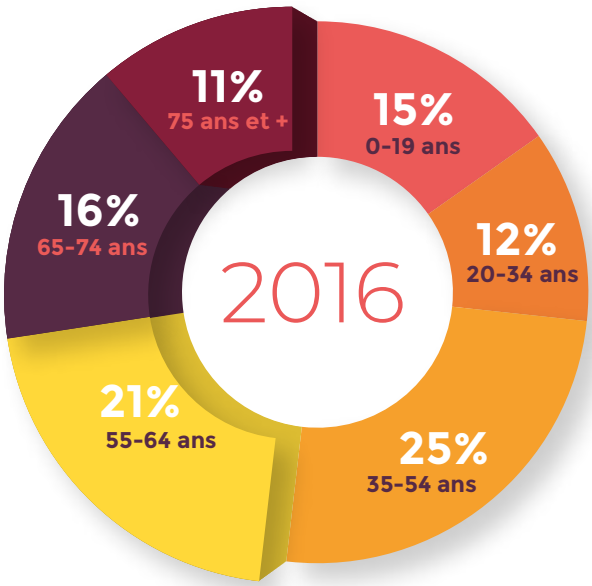

Statistiques Canada

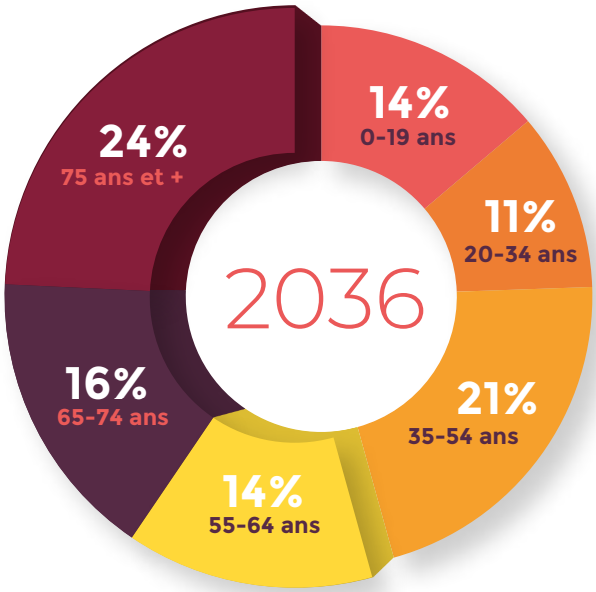

Institut de la statistique du Québec

D'après les projections de l'ISQ, en 2036, la population de la MRC devrait compter 15 476 personnes, ce qui représentera une autre diminution de population de 9 %. Cette décroissance sera combinée à une progression de son vieillissement, alors que 54 % de sa population devrait être âgée de 55 ans et plus et 24 % âgée de 75 ans et plus.

Répartition de la population par municipalité par groupe d'âge en 2016

Groupes d'âge	Chandler	Grande-Rivière	Percé	Port-Daniel-Gascons	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	MRC
0-19 ans	16 %	16 %	14 %	15 %	13 %	15 %
20-34 ans	11 %	13 %	10 %	10 %	13 %	12 %
35-54 ans	24 %	27 %	24 %	25 %	27 %	25 %
55-64 ans	20 %	21 %	23 %	20 %	23 %	21 %
65-74 ans	17 %	14 %	18 %	16 %	14 %	16 %
75 ans et plus	12 %	9 %	11 %	14 %	10 %	11 %

Statistiques Canada

La situation des personnes aînées

Les revenus (après impôts)

Revenu médian annuel Population 65 ans et plus dans la MRC **19 701 $**

Revenu médian annuel Population 65 ans et plus au Québec **23 576 $**

Statistiques Canada

La scolarisation

Plus haut diplôme obtenu (2016)	Population 65 ans et plus MRC	Population 15 ans et plus MRC	Population 15 ans et plus Québec
Aucun diplôme	**55 %**	41 %	20 %
Diplôme d'études secondaires	**20 %**	21 %	21,5 %
Diplôme d'études collégiales	**7 %**	13 %	18 %
Diplôme d'études universitaires Baccalauréat et +	**5 %**	8 %	20,5 %

Statistiques Canada

Soutien à l'apprentissage de l'informatique, Internet et réseaux sociaux pour brancher les aînés·es à l'information.

– Proposition d'un·e aîné·e de Percé au sujet de l'information sous plusieurs formes

L'habitation

60%
vivent en couple

29%
vivent seuls

7%
vivent avec une ou des personnes apparentées (intergénérationnelle)

4%
vivent avec une ou des personnes non apparentées (cohabitation)

75%
sont propriétaires

25%
sont locataires

Statistiques Canada

Deux projets de construction d'habitations pour aînés·es autonomes sont en cours dans la MRC soit :

- 24 unités à Port-Daniel;
- 30 unités à Chandler.

Dans certains secteurs de la MRC, selon le degré d'autonomie et les besoins, la population aînée peut avoir recours à des ressources en hébergement situées dans les municipalités voisines de Gaspé et de New Carlisle.

Habitations et lieux d'hébergement

OMH	**166 unités**	81 unités à Chandler (3 OMH) 15 unités à Grande-Rivière (1 OMH) 46 unités à Percé (4 OMH) 11 unités à PDG (1 OMH) 13 unités à STG (1 OMH)
Résidences privées enregistrées	**49 places**	32 places à Chandler (2 résidences) 3 places à Grande-Rivière (1 résidence) 8 places à PDG (1 résidence) 6 places à STG (1 résidence)
CHSLD	**99 places**	37 places CHSLD à Chandler 62 places USLD à Chandler
Ressources intermédiaires	**40 places**	3 ressources intermédiaires à Chandler

Des services de soutien à domicile sont offerts aux personnes de 65 ans et plus de la MRC par trois centres d'action bénévole (CAB) : livraison de repas et plats congelés, soutien par des travailleurs·ses de milieu, accompagnement à des rendez-vous médicaux, visites et appels d'amitié, soutien et répit aux proches aidants, aide à l'information, appels personnalisés et/ou automatisés PAIR, etc.

Ces CAB se répartissent la clientèle sur le territoire de la MRC :

Le CAB Gascons-Percé
de Gascons à Cannes-de-Roches (secteur de la Ville de Percé)

Le CAB Le Hauban
de Prével à Coin-du-Banc (secteurs de la Ville de Percé)

Le CAB Saint-Siméon / Port-Daniel pour le secteur de Port-Daniel uniquement

Deux entreprises d'économie sociale offrent des services de maintien à domicile : travaux d'entretien légers et lourds, assistance personnelle, préparation de repas à domicile, courses et commissions, répit et gardiennage, etc. :

L'Association des aînés de la MRC Rocher-Percé de Port-Daniel à Cannes-de-Roches (Ville de Percé)

Multi-Services, Corporation d'aide à domicile pour le secteur de Prével à Coin-du-Banc (Ville de Percé)

Finalement, **deux organismes offrent des services spécifiquement à la clientèle anglophone de la MRC** : soutien et information aux proches aidants, activités physiques et cognitives, séances d'information, formations en informatique, outils de références, préparation de plats congelés :

Committee for Anglophone Social Action (CASA) pour l'ensemble du territoire de la MRC, et plus particulièrement la clientèle de Port-Daniel-Gascons et Chandler.

Vision Gaspé-Percé Now (VGPN) pour la clientèle des secteurs de Prével à Coin-du-Banc (Ville de Percé)

Avoir des incitatifs pour les enfants qui rénovent leurs maisons pour accueillir leurs parents. Mon fils aimerait me faire un petit logement mais les rénovations sont très coûteuses et ses taxes vont augmenter.

– Proposition d'un·e aîné·e de Chandler concernant l'habitation

Les transports

Dans la MRC, le véhicule personnel est utilisé par la grande majorité des personnes âgées de 65 ans et plus.

D'autres moyens de transport sont aussi à la disposition de cette population notamment :

Le service d'autobus de la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) avec deux passages quotidiens les jours de semaine et prochainement un service de partage et de covoiturage avec une flotte de véhicules électriques.

L'accompagnement bénévole pour des rendez-vous médicaux et des courses.

Le transport adapté pour les personnes à mobilité réduite par deux organismes : Transport adapté et collectif des Anses (de Gascons à Cannes-de-Roches) et Transport adapté et collectif Côte-de-Gaspé (de Coin-du-Banc à Prével).

Le service de taxi privé avec des véhicules basés à Chandler.

Les transports actifs (marche et vélo) : la pratique des transports actifs chez les personnes de 55 ans et plus est variable d'une municipalité à l'autre dans la MRC. Elle fluctue en fonction de la configuration géographique des secteurs, de la situation des services de proximité et de la présence ou non de trottoirs.

Les transports hors région :

L'autobus interrégional Orléans Express qui fait un circuit avec deux passages par jour (un dans chaque direction est et ouest) et dont le maintien des services fait régulièrement l'objet d'incertitudes.

L'avion avec la présence des aéroports de Bonaventure, Grande-Rivière et Gaspé pour l'accès à des vols commerciaux, des vols privés et du transport médical.

Diminuer la vitesse à 70 km/h entre le viaduc et l'hôtel-de-ville.

– Proposition d'un·e aîné·e de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour le transport

Les communications

Dans la MRC, les personnes aînées peuvent avoir accès à l'information par divers médias soit :

Deux stations de télévisions communautaires (TVCGR et Télévag);

Deux stations de télévisions nationales (CHAU-TV et Société Radio-Canada);

Cinq stations de radio (ICI Première, CBC, BLEU-FM, CHNC-FM, Radio-Gaspésie);

Trois journaux nationaux (Journal de Québec, Le Soleil et Le Devoir);

Un hebdomadaire régional (Gaspésie Nouvelles) et un journal communautaire publié aux deux mois (Graffici);

Les autres hebdomadaires locaux, auparavant présents dans toutes les MRC de la région, ont progressivement été fermés au cours des dernières années.

En ce qui a trait à l'accès aux services Internet :

Quatre compagnies se partagent le territoire : BELL, TELUS, Cogeco et Navigue.com;

Le taux de branchement Internet dans la région de la Gaspésie était de 91 % en 2018, alors que la moyenne au Québec était de 92 %;

Selon le CEFRIO, au Québec, le taux d'adoption des outils numériques varie en fonction de l'âge (plus élevé chez les moins de 65 ans), du niveau de scolarité (plus élevé chez les détenteurs d'un baccalauréat) et de revenu (plus élevé chez les personnes ayant un revenu annuel moyen de 80 000 $ et plus). Ces statistiques expliquent en bonne partie le retard qu'accusent les personnes plus âgées de la région face à l'appropriation de ces médias.

Les soins de santé et les services sociaux

Le CISSS déploie dans la MRC une gamme de services, avec la présence :

- Du Centre hospitalier à Chandler;
- Du Service externe de gériatrie ambulatoire (SEGA);
- De cinq points de services de CLSC (Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Percé et Barachois).

Les personnes aînées du secteur est de la Ville de Percé ont aussi recours aux services offerts dans la Ville de Gaspé et celles du secteur ouest de la Municipalité de Port-Daniel—Gascons utilisent au besoin les services disponibles dans la MRC de Bonaventure, notamment à Paspébiac.

Ces services publics sont complétés par une offre privée de cliniques médicales, dentaires et de professionnels·les de la santé tels que physiothérapeutes, ostéopathes et acupuncteurs.

Par ailleurs, plusieurs organismes sans but lucratif du territoire de la MRC et de la région offrent du soutien et de l'information à la population aînée, notamment :

- Aux proches aidants;
- Aux personnes handicapées;
- Aux femmes en difficulté;
- Aux personnes atteintes de problèmes de santé physique et mentale;
- Aux personnes ayant besoin de conseils ou de soutien pour la défense de leurs droits.

La liste de ces ressources et services est disponible sur la page MADA de la MRC.

La vie associative, les loisirs et les services de proximité

Dans chaque municipalité de la MRC, on retrouve des associations locales dédiées exclusivement aux personnes aînées, principalement des clubs affiliés à la FADOQ et au Carrefour des 50 ans et plus.

On dénombre aussi d'autres organismes qui, sans être exclusivement dédiés aux aînés·es, en regroupent une majorité parmi leurs membres, ainsi que des organismes régionaux et nationaux offrant du soutien technique à ces organismes pour le développement des loisirs.

Chandler

Associations locales pour aînés·es
Club des 50 ans et plus Beau sourire de Chandler
Club des 50 ans et plus de Pabos Mills
Club âge d'or les Dynamiques de Newport
Organismes avec majorité de membres aînés·es
Cercle de fermières de Chandler
Légion royale canadienne
Club Optimiste
Chevaliers de Colomb
Club Lions
Filles d'Isabelle
Fabriques catholiques : - Saint-Cœur-de-Marie de Chandler - Saint-Dominique de Newport - Saint-Adélaïde de Pabos

Grande-Rivière

Associations locales pour aînés·es
Club FADOQ Amitié de Grande-Rivière
Organismes avec majorité de membres aînés·es
Cercle de fermières de Grande-Rivière
Club Optimiste
Chevaliers de Colomb
Club Lions
Fabrique Notre-Dame de Grande-Rivière

Percé

Associations locales pour aînés·es	
Club FADOQ Amical de St-Georges-de-Malbaie	Club des 50 ans et plus Mountainview de Barachois
Club FADOQ St-Paul de Bridgeville	Club FADOQ l'Anneau d'Or de Cap-d'Espoir
Organismes avec majorité de membres aînés·es	
Cercle de fermières de Bridgeville	Cercle de fermières de Val-d'Espoir
Légion canadienne de Barachois	Centre communautaire l'OASIS
Centre récréatif de Barachois	Chevaliers de Colomb
Comité de bienfaisance de Saint-Georges-de-Malbaie	
Fabriques catholiques : - Saint-Georges-de-Malbaie - Saint-Pierre de Barachois - Saint-Michel de Percé - Val-d'Espoir - Cap-d'Espoir	Fabriques anglicanes : - St Peter's de Malbay - St Paul's de Barachois - St Paul's de Percé

Port-Daniel–Gascons

Associations locales pour aînés·es	
Club des 50 ans et plus Renaissance de Port-Daniel	Club des 50 ans et plus Three Star de Port-Daniel
Club L'Étoile de mer de Gascons	
Organismes avec majorité de membres aînés·es	
Cercle de fermières de Gascons	Chevaliers de Colomb
Club Optimiste	
Fabriques catholiques : - Sainte-Germaine de Gascons - Notre-Dame-du-Mont-Carmel de Port-Daniel	Fabriques anglicanes : - St Philip's de Gascons - St Jame's de Port-Daniel

Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Associations locales pour aînés·es	
Club âge d'or de Sainte-Thérèse-de-Gaspé (activités suspendues temporairement)	
Organismes avec majorité de membres aînés·es	
Cercle de fermières de Sainte-Thérèse-de-Gaspé	OTJ de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Comité de la Petite-Chapelle de Saint-Isidore	Fabrique catholique Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

Les activités de loisirs

Selon les municipalités, les aînés·es peuvent pratiquer les activités de loisirs suivantes :

	Chandler	Grande-Rivière	Percé	Port-Daniel–Gascons	Ste-Thérèse-de-Gaspé
Artisanat	■	■	■	■	■
Badminton intérieur	■		■	■	■
Baignade en rivière et en mer	■	■	■	■	■
Baseball / Balle-molle	■				■
Cartes	■	■	■	■	■
Chant / Chorale	■	■	■	■	■
Chasse et pêche	■	■	■	■	■
Cinéma	■	■	■		
Clubs de marche	■	■	■	■	■
Conditionnement physique	■	■	■	■	
Cuisine collective	■		■	■	
Danse sociale	■	■	■	■	■
Équitation		■			
Golf	■		■		
Gym Cerveau	■	■	■	■	■
Hockey	■	■		■	■
Informatique	■		■		
Jardinage communautaire	■	■	■	■	
Jeux extérieurs (fer, pétanque, etc.)	■	■	■	■	■
Kayak		■	■	■	

	Chandler	Grande-Rivière	Percé	Port-Daniel–Gascons	Ste-Thérèse-de-Gaspé
Méditation	■		■	■	
Motoneige	■	■	■	■	■
Musées / Centres d'interprétation	■		■	■	■
Musique	■				■
Natation en piscine	■				
Patinage libre	■	■	■	■	■
Peinture / Arts	■		■	■	
Planche à pagaie			■	■	
Plongée sous-marine			■		
Quad	■	■	■	■	■
Raquette à neige	■	■	■	■	■
Randonnée pédestre	■	■	■	■	■
Ski de fond	■			■	■
Soccer	■				
Tai-Chi	■		■		
Tennis	■	■		■	■
Vélo (montagne, fatbike)		■	■		■
ViActive	■	■	■	■	■
Volley-ball intérieur	■	■	■	■	
Volley-ball de plage	■	■	■	■	
Yoga	■	■	■	■	
Yukigassen			■		

Les infrastructures de loisirs

Dans la MRC, on retrouve des infrastructures de loisirs pouvant être utilisées par les aînés·es :

	Chandler	Grande-Rivière	Percé	Port-Daniel–Gascons	Ste-Thérèse-de-Gaspé
Arénas	■	■		■	
Bibliothèques	■	■	■	■	■
Centres communautaires	■	■	■	■	■
Centres d'entraînement	■	■	■	■	
Centres de location de kayak	■	■		■	■
Centres de plein air				■	■
Cercles de Fermières (locaux)	■	■	■	■	■
Cinémas	■		■		
Ciné-parcs		■			
Chalets clubs de motoneige	■	■	■	■	■
Haltes routières	■	■	■	■	■
Jardins communautaires	■	■	■	■	
Jeux extérieurs (pétanque, etc.)	■	■	■	■	■
Musées / Centres d'interprétation	■		■	■	
Parcs-écoles	■	■	■	■	■
Parcs municipaux	■	■	■	■	■
Parcs et réserves naturelles		■	■	■	
Patinoires extérieures	■		■		■
Plages municipales surveillées	■				
Plages publiques non surveillées	■	■	■	■	

	Chandler	Grande-Rivière	Percé	Port-Daniel–Gascons	Ste-Thérèse-de-Gaspé
Plongée sous-marine			■		
Piscines extérieures		■			
Piscines intérieures	■				
Pistes cyclables	■				
Pistes de ski de fond	■			■	■
Quais avec pêche	■	■	■	■	■
Salles de spectacles	■		■		
Scènes extérieures	■	■	■	■	
Sentiers de motoneiges	■	■	■	■	■
Sentiers de quads	■	■	■	■	■
Sentiers de raquette	■	■	■	■	■
Sentiers pédestres	■	■	■	■	■
Sentiers équestres		■			
Sentiers de vélo		■	■		■
Terrains de badminton	■	■	■		■
Terrains de baseball/ balle-molle	■				■
Terrains de golf	■		■		
Terrains de soccer	■	■	■	■	■
Terrains de tennis	■	■		■	■
Terrains de volley-ball	■	■	■		
Terrains volley-ball de plage	■	■	■	■	
Terrains multisports	■	■		■	
ZEC	■	■			

Les services de proximité

Les services de proximité sont, pour leur part, relativement bien répartis dans toutes les municipalités de la MRC :

	Chandler	Grande-Rivière	Percé	Port-Daniel–Gascons	Ste-Thérèse-de-Gaspé
Bureaux de poste					
Comptoirs alimentaires					
Comptoirs de meubles usagés					
Dépanneurs					
Églises et cimetières					
Épiceries / Traiteurs					
Friperies					
Garages en mécanique					
Guichets automatiques					
Institutions financières					
Jardineries et fleuristes					
Marchés publics					
Pharmacies					
Postes d'essence					
Quincailleries					
Restaurants / Casse-croûtes					
Salons de coiffure / Esthétique					
SAQ	S	C	S	C	C
SQDC		S			

C = comptoir / S = succursale

Les services publics

La MRC compte aussi des services publics, certains présents dans toutes les municipalités, d'autres dans certaines seulement :

	Chandler	Grande-Rivière	Percé	Port-Daniel–Gascons	Ste-Thérèse-de-Gaspé
Écoles primaires	A/F	F	A/F	A/F	F
Écoles secondaires	A/F	A/F			
Centres de formation pour adultes	F	F			
Centres de formation professionnelle	F	F			
École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ)		F			
MRC — Siège social					
Palais de justice					
SAAQ — Point de service					
Services Québec — Point de service					

A = école anglophone / F = école francophone

Les consultations MADA

La démarche MADA s'appuie en très grande partie sur la cueillette de données et l'analyse des besoins concernant les personnes aînées du territoire. Une des étapes essentielles de cette démarche est de procéder à des consultations auprès des aînés·es et de compléter cette cueillette d'information auprès des intervenants·tes du milieu.

Dans le cadre de la démarche collective MADA de la MRC en 2020, nous avons procédé à deux types de consultations auprès des aînés·es des quatre municipalités participantes. En premier lieu, un sondage a été réalisé dans chaque municipalité à l'aide d'un questionnaire papier distribué à des personnes de 55 ans et plus et des proches aidants de personnes aînées.

En second lieu, un sondage en ligne a été diffusé auprès de la même clientèle cible, sur les sites Internet des municipalités et sur les réseaux sociaux.

Les informations recueillies nous ont permis d'obtenir un portrait bien documenté des priorités et des besoins des personnes aînées relativement aux neuf champs d'action MADA. Lorsque les comparaisons de données étaient possibles, nous avons combiné les données recueillies en 2020 avec celles obtenues lors des consultations MADA tenues par la Ville de Chandler en 2018.

Nous avons aussi recueilli les témoignages des organismes représentés au sein des comités de pilotage MADA et d'autres organismes dans le milieu pour mieux comprendre les enjeux MADA dans la MRC (voir la liste des organismes consultés en annexe).

Faits saillants des consultations MADA

784
personnes consultées

2020 **381**
308 questionnaires écrits
73 sondages en ligne

2018 **403**
personnes ont participé aux consultations à Chandler

48
organismes consultés

61% Femmes

39% Hommes

90% Francophones

10% Anglophones

24% 50 - 64 ans

34% 65 - 74 ans

41% 75 ans et plus

1% Proches aidants moins de 55 ans

51% Chandler

11% Grande-Rivière

16% Percé

17% Port-Daniel—Gascons

5% Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Les constats et les enjeux

Voici une synthèse de principaux constats et enjeux identifiés à partir des résultats des consultations MADA ainsi que du portrait statistique du milieu et des personnes aînées de la MRC :

Les espaces extérieurs et les bâtiments publics

(aménagement du territoire, urbanisme, conception des espaces et des bâtiments publics)

Pour les personnes aînées de la MRC, l'aménagement, la réfection et l'entretien des trottoirs, des rues, des sentiers, des parcs, des haltes routières et des places publiques sont considérés comme prioritaires et essentiels pour améliorer leur cadre de vie et les encourager à pratiquer du transport actif ainsi que des loisirs.

Les bâtiments municipaux tels que les hôtels de ville, les centres communautaires, les bibliothèques et les édifices religieux sont généralement considérés comme bien aménagés et accessibles par les aînés·es, sauf quelques exceptions. En ce qui concerne les autres bâtiments publics, des besoins de mise aux normes pour une accessibilité universelle et un entretien régulier sont souvent mentionnés comme nécessaires.

Les municipalités de la MRC offrent des sites naturels à fort potentiel de fréquentation locale et touristique, qui pourraient être utilisés par un plus grand nombre de personnes aînées s'ils étaient mieux adaptés. Il serait aussi souhaitable de développer des projets à usages multiples et intergénérationnels pour dynamiser les bibliothèques, les centres communautaires et les parcs-écoles.

Pour encourager le vieillissement actif, les municipalités savent que des améliorations doivent être apportées à leurs infrastructures intérieures et extérieures. Mais comme ces travaux représentent des investissements importants, elles se doivent d'établir des priorités et de planifier des interventions à moyen et long terme.

L’habitat et le milieu de vie

(diversité et types d’habitations, adaptation et entretien du domicile, services de proximité)

Près des trois-quarts des personnes âgées de 55 ans et plus dans la MRC sont encore propriétaires de leur habitation, le plus souvent une maison unifamiliale. Pour la plupart, l’entretien du domicile peut devenir un poids avec les années et obtenir des services constitue une des conditions essentielles pour maintenir leur qualité de vie. Il existe dans la MRC une offre de services d’aide pour le maintien à domicile des personnes aînées, mais les deux entreprises d’économie sociale qui en sont responsables éprouvent des difficultés à répondre à la demande, étant touchés par un manque de main-d’œuvre. À titre indicatif, en 2019-2020, ces entreprises auraient offert des services à 5 % des personnes âgées de 65 ans et plus résidant dans la MRC.

Par ailleurs, le vieillissement de la population et le faible revenu des personnes aînées vivant dans la MRC entraîneront une demande croissante en logements. Or, les modèles traditionnels d’habitations pour aînés·es sont devenus moins populaires auprès de cette clientèle qui présente des profils et des besoins de plus en plus diversifiés. Il y est donc nécessaire d’explorer de nouvelles approches pour une offre d’habitations abordables et adaptées.

L’intérêt pour la construction ou l’aménagement d’habitations intergénérationnelles a aussi été fréquemment soulevé par les personnes aînées consultées : il s’agit d’une solution bien adaptée à la réalité des familles dans la MRC dans la mesure où ces projets sont facilités par des incitatifs financiers et du soutien technique.

Finalement, l’accessibilité aux services de proximité est considérée généralement comme positive par les personnes aînées de la MRC, mais elle demeure problématique dans certains secteurs plus éloignés. De plus, les bâtiments et les aménagements extérieurs des commerces et services nécessitent souvent des adaptations pour les personnes à mobilité réduite.

Favoriser le maintien des personnes à domicile en mettant en place des mesures et services à leur portée et en fonction de leurs besoins.

– Proposition d’un·e aîné·e de Percé concermant le logement

Transport et mobilité

(transports individuels et collectifs, transports partagés, transport actif)

Dans la MRC, l'accès aux transports représente un enjeu majeur pour maintenir l'autonomie des personnes aînées et favoriser leur participation sociale et, lorsque l'on parle de transports, on se réfère tout d'abord au véhicule personnel. La grande majorité des aînés·es utilisent leur véhicule et désirent le faire le plus longtemps possible. Cependant, lorsque leur condition physique ne le permet plus, les moyens de transport alternatifs ne sont pas toujours accessibles selon les besoins et les secteurs.

Certaines personnes aînées ne disposent pas d'un réseau de soutien social pour profiter du covoiturage, les services de la RÉGÎM sont très peu utilisés par les aînés·es et le transport adapté et collectif n'est pas accessible à toutes et tous en fonction des critères d'admissibilité. Les personnes aînées qui ne peuvent utiliser les transports collectifs dépendent alors des services communautaires. Toutefois, le manque de personnel et de bénévoles ainsi que l'étendue du territoire imposent des délais et des limites à l'accompagnement bénévole.

Le transport actif (marche et vélo) est reconnu comme une activité favorisant une meilleure santé chez les aînés·es, et ce, à moindre coût. Or, dans la MRC, cette pratique fluctue grandement d'un secteur à l'autre. Pouvoir se déplacer activement pour faire des courses ou aller à un rendez-vous dans un cadre sécuritaire n'est pas toujours possible considérant la présence de zones de circulation à haute vitesse, la configuration géographique et les distances. Certaines améliorations pourraient être apportées à ces problématiques, mais elles sont souvent freinées par des contraintes d'ordre réglementaire.

Participation sociale

(bénévolat, engagement citoyen, emploi et mentorat)

On remarque, depuis quelques années, que les personnes aînées représentent une grande proportion des bénévoles impliqués·es, que ce soit dans l'organisation de loisirs et d'événements que pour des activités caritatives. On constate aussi que ce sont souvent les mêmes personnes, les super-bénévoles, qui s'engagent au sein de plusieurs organisations.

Lors de nos consultations, près de la moitié des personnes âgées de 55 ans et plus a déclaré n'avoir pas ou peu d'intérêt pour l'action bénévole. Cette désaffection se traduit par un problème de relève en bénévolat dans nos municipalités. Au sein des associations locales pour aînés·es, on a aussi remarqué ce phénomène de désengagement des membres depuis quelques années et on assiste même à la fermeture de certaines de ces organisations.

Il faut mettre en place des actions pour encourager les bénévoles aînés·es à poursuivre leur engagement et pour attirer de nouvelles recrues, sachant que les personnes à la retraite ont plus de temps pour contribuer à ce type d'activités. Les associations pour aînés·es et les organismes communautaires doivent innover dans leurs façons d'attirer des bénévoles, notamment en les impliquant dans l'organisation et la gestion, en leur offrant des responsabilités stimulantes et en respectant leurs intérêts et leurs limites.

Finalement, d'autres formes d'engagement citoyen, notamment en politique municipale, devraient être encouragées auprès des personnes aînées qui pourraient développer un intérêt dans ce domaine.

Les loisirs

(récréatifs, sportifs, culturels, spirituels, éducatifs, sociaux)

Lors des consultations, on a constaté que les activités de loisirs déjà offertes dans les municipalités étaient appréciées, mais que certaines d'entre-elles n'étaient peu ou pas connues des personnes aînées, alors qu'elles étaient en place depuis des années. Il faut donc continuer à en faire la promotion pour en élargir la participation.

Par ailleurs, les personnes aînées ont mentionné, lors des consultations, plusieurs activités qu'elles voudraient voir développer, notamment des loisirs de groupes (voyages, activités physiques extérieures, jeux de société, etc.), ainsi que des formations en informatique et sur l'utilisation des réseaux sociaux pour avoir accès aux activités et aux informations disponibles en ligne.

On remarque aussi que les nouvelles clientèles aînées ont des goûts de plus en plus diversifiés : pour maintenir leur membership, les associations locales pour aînés·es devront relever le défi de se renouveler. Une approche d'accompagnement personnalisé doit aussi être mise en place pour encourager la participation des personnes âgées de 75 ans et plus qui ont tendance à s'éloigner des activités de loisirs et, par le fait même, à s'isoler socialement.

Respect et inclusion sociale

(âgisme, discrimination, inégalités socioéconomiques, relations intergénérationnelles)

Lors des consultations MADA, la quasi-totalité des aînés·es dans la MRC a déclaré être traitée avec respect et courtoisie par les employés municipaux, les organismes et les entreprises de leur communauté, ce qui est un signal positif concernant leur inclusion sociale.

Les personnes aînées souhaitent, pour la plupart, socialiser, faire des activités en compagnie des jeunes et participer au développement de leur communauté. La nouvelle génération de personnes à la retraite, ayant mené une vie professionnelle active, désire demeurer impliquée socialement et être partie prenante des décisions la concernant.

D'après les statistiques de santé publique (DSP), 62 % des personnes âgées de 65 ans et plus dans la MRC déclarent être satisfaites de leur vie sociale. Dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 78 % des personnes de ce groupe d'âge déclarent un fort sentiment d'appartenance à leur communauté.

Il y a toutefois un certain nombre d'aînés·es qui, selon leur âge, leur réalité socio-économique et leur condition de santé, vivent de la solitude, de l'isolement et de la précarité économique, ce qui peut les amener à se sentir exclus·es de leur communauté. Il faut mettre en place des moyens pour atténuer ces facteurs de vulnérabilité, par exemple : des appels et des visites d'amitié, du jumelage et de l'accompagnement personnalisé, l'accès aux technologies pour communiquer, etc.

Les organismes communautaires doivent continuer à dépister ces situations d'exclusion sociale et à offrir des services pour y remédier, en collaboration avec les communautés et les partenaires du milieu.

Information et communication

(pertinence, lisibilité, diffusion, accessibilité)

Nos consultations ont révélé qu'il fallait utiliser une diversité de moyens de communication pour rejoindre les personnes aînées. En effet, les médias traditionnels ont encore la cote chez la plupart d'entre-elles, même si elles savent qu'elles devront se familiariser de plus en plus aux médias numériques. Pour des raisons de capacité financière, de scolarisation ou même de limitations fonctionnelles, les personnes aînées ne sont pas toutes égales face aux technologies et ont besoin d'être accompagnées dans cette transition.

Les municipalités et les organismes doivent donc encore miser sur des moyens de communication traditionnels tels que la radio, la télévision, les affiches, les dépliants, les envois postaux, les chaînes téléphoniques, voire même le bulletin paroissial, pour diffuser de façon efficace les informations pertinentes auprès des personnes aînées.

L'approche personnalisée est aussi très appréciée des aînés·es lorsqu'il s'agit de recevoir de l'information, surtout pour traiter de sujets délicats et pour pouvoir échanger avec des personnes-ressources dans des domaines spécialisés. Il en va de même pour les services municipaux qui doivent transmettre aux aînés·es les informations essentielles en utilisant des moyens et des formats qui leur sont accessibles.

Santé et services sociaux

(soutien communautaire, saines habitudes de vie, proches aidants, soutien à domicile)

Dans la MRC, la majorité des personnes aînées consultées considèrent avoir facilement accès aux professionnels·es de la santé, bien qu'elles déplorent que ces services soient de moins en moins offerts localement, dans les CLSC par exemple. Par ailleurs, seulement un tiers des personnes dit avoir accès rapidement à des services de soutien à domicile et 12 % à des services de répit pour proches aidants.

Selon des données de santé publique (DSP), en 2013-2014, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 45 % des personnes de 65 ans et plus avait de la difficulté à effectuer certaines activités quotidiennes comme entendre, voir, communiquer, marcher, monter un escalier ou se pencher. La même année, 13 % de la population âgée de 65 à 74 ans et 27 % de la population âgée de 75 ans et plus avait besoin d'aide pour effectuer des activités de la vie quotidienne dont la préparation des repas, les travaux ménagers quotidiens et les soins personnels. Or, les CAB auraient offert des services de soutien à domicile à 15 % des personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire de la MRC en 2019-2020.

Les organismes offrant des services à domicile nous ont déclaré être en manque de main-d'œuvre et de bénévoles pour répondre à la demande qui s'accroît d'année en année. Certains secteurs de la MRC sont couverts par plus d'un organisme offrant des services qu'il faut alors coordonner. Il faut aussi considérer la présence, dans la MRC, d'une population aînée unilingue anglophone qui a besoin de recevoir des services dans sa langue.

Dans la région, 58 % de la population de 65 ans et plus déclarait un niveau de soutien social élevé (DSP) en 2009-2010. Bien qu'il soit encore important, ce soutien social risque de s'affaiblir avec la diminution du nombre d'enfants par famille et les situations familiales plus complexes (monoparentalité, familles recomposées, etc.). On espère pouvoir compenser cette situation en mettant sur pied des initiatives locales visant à tisser un filet social autour des personnes aînées isolées et vulnérables et en renforçant les services de soutien à domicile.

Du point de vue de l'adoption des saines habitudes de vie chez les aînés·es, il reste encore des actions à faire pour mieux les intégrer à leur quotidien. La saine alimentation, notamment, doit être facilitée par des initiatives de sécurité et d'autonomie alimentaires. Dans la région, 36 % de la population vit dans un secteur qualifié de désert alimentaire, comparativement à 13 % de la population rurale au Québec et à 5,7 % de l'ensemble du Québec (DSP - INSPQ).

Sécurité

(police, incendies, sécurité civile, abus et maltraitance)

Le sentiment de sécurité dans son habitation et dans son quartier s'est avéré positif à quasi-unanimité auprès des personnes aînées consultées dans la MRC et les services d'urgence ont reçu une appréciation positive dans la majorité des cas. Toutefois, ces personnes ont exprimé des préoccupations à l'égard de l'efficacité des communications en cas d'urgence, plusieurs désirant que les municipalités mettent en place des systèmes d'alerte plus efficaces et mieux ciblés.

La MRC s'est dotée d'une application, Memento, pour diffuser des avis en situation d'urgence. Le soutien à l'appropriation des outils numériques et la capacité financière pour les acquérir reviennent toujours comme des enjeux pour que cette application soit adoptée par plus de personnes aînées. Les services de police et d'incendie doivent aussi être mobilisés pour assurer la sécurité des personnes aînées, en complémentarité avec les réseaux de soutien social de proximité.

Finalement, les campagnes de sensibilisation sur les abus et la maltraitance envers les aînés·es ont réussi à rejoindre plus des deux tiers des personnes consultées dans la MRC. Des efforts doivent toutefois être poursuivis au sein des communautés, en concertation avec les partenaires du milieu, afin de prévenir cette forme de violence faite aux personnes aînées et pour les encourager à dénoncer, car il y a encore beaucoup de réticence de leur part.

La Sureté du Québec devrait venir nous rencontrer à l'âge d'or, c'est intimidant de les contacter.

– Proposition d'un·e aîné·e de Chandler concermant la sécurité

Le plan d'action de la MRC 2021-2023

Nous vous présentons ici les grandes lignes du plan d'action 2021-2023 de la MRC :

Les espaces extérieurs et bâtiments publics	Soutenir techniquement et financièrement les organismes et les municipalités dans le cadre de leurs projets et de leurs demandes d'aide financière pour des travaux de mise aux normes et d'adaptation, pour les aînés·es, d'espaces extérieurs et de bâtiments publics.
	Effectuer une veille informationnelle concernant les ressources professionnelles pouvant accompagner les municipalités pour la réalisation d'études et la planification de travaux visant à mieux adapter les espaces extérieurs et bâtiments publics aux besoins des aînés·es.

L'habitat et le milieu de vie	Faire des représentations auprès des autorités pour bonifier les enveloppes et élargir les critères d'admissibilité du programme Réno-Région et du Programme d'adaptation de domicile (PAD).
	Assurer la gestion du programme Réno-Région et du Programme d'adaptation de domicile (PAD).
	Soutenir techniquement et financièrement les municipalités dans le cadre de leurs projets de développement d'habitations pour aînés·es.
	Accompagner techniquement les municipalités pour l'adaptation de leurs règlements visant le développement d'habitations intergénérationnelles et d'autres types de logements adaptés pour personnes aînées.
	Faire des représentations et proposer des actions auprès du CISSS et des organismes concernés pour l'amélioration des services de maintien à domicile pour les aînés·es.

Le transport et la mobilité	Faire des représentations auprès du RÉGÎM pour que ses services de transport en commun soient mieux adaptés aux besoins des personnes aînées.
	Poursuivre les démarches pour consolider les services de transport médical aérien.
	Faire des représentations auprès des instances gouvernementales pour garantir le service interrégional par autobus.
	Poursuivre les représentations pour la réfection du réseau ferroviaire et le retour du train pour passagers dans la région.
	Encourager les municipalités à faciliter le transport actif (marche et vélo) en toute saison dans le cadre de la Politique de développement et d'optimisation des sports et de l'activité physique de plein air.

La participation sociale	Soutenir financièrement des initiatives structurantes pour améliorer la gestion des OBNL et l'encadrement des bénévoles aînés·es.
	Organiser des activités et des événements de reconnaissance des personnes aînées selon des approches innovantes.
	Encourager les élus·es à aller rencontrer des organismes qui œuvrent auprès d'aînés·es pour leur présenter des sujets en lien avec les mandats et activités de la MRC.
	Continuer à diffuser les assemblées du Conseil de la MRC sur les ondes des télévisions communautaires et sur Internet.

Les loisirs	Soutenir techniquement et financièrement les municipalités et les organismes pour l'organisation d'activités de loisirs sportifs et de plein air pour aînés·es.
	Soutenir financièrement des projets pour aînés·es dans les bibliothèques dans le cadre de l'Entente de développement culturel avec le MCC.
	Soutenir financièrement de nouvelles activités de loisirs culturels pour aînés·es dans le cadre de l'Entente de développement culturel avec le MCC.

Le respect et l'inclusion sociale	Accompagner les municipalités dans l'organisation et le suivi de leurs consultations MADA avec les personnes aînées.
	Soutenir la réalisation d'activités intergénérationnelles en loisirs culturels dans le cadre de l'Entente de développement culturel avec le MCC.
	S'assurer de la bonne réalisation du projet Contact-Impact sous la responsabilité de CASA.

L'information et la communication	Fournir aux municipalités des contenus informatifs sur les neuf champs d'action MADA pour diffusion auprès de leur population aînée.
	S'assurer que les outils de référence sur les divers services soient diffusés auprès des personnes aînées qui en ont besoin.
	Collaborer, avec les municipalités, à l'organisation d'un événement (salon) des aînés·es à Chandler aux deux ans.
	S'assurer de mettre en place, pour la MRC elle-même et ses principaux partenaires, de bonnes pratiques en communication adaptées aux besoins des aînés·es afin d'améliorer la pertinence, la lisibilité et la diffusion du matériel d'information.
	Créer et maintenir des contacts avec les organismes et associations qui œuvrent dans des domaines liés aux champs d'action MADA afin de pouvoir relayer l'information pertinente aux municipalités.
	Encourager les municipalités à continuer à diffuser les avis publics dans les médias locaux, en plus d'en ligne.
	Accompagner les municipalités dans leurs actions pour encourager les personnes aînées à utiliser l'application Memento.

La santé et les services sociaux	Faire des représentations et proposer des actions auprès du CISSS et des organismes concernés en vue de l'amélioration des services de soutien à domicile pour les aînés·es.
	Soutenir financièrement des projets en lien avec les saines habitudes de vie (sécurité alimentaire, saine alimentation, vieillissement actif, etc.).

La sécurité	Offrir les services d'une préventionniste pour les inspections et les exercices d'évacuation des lieux d'hébergement pour personnes aînées.
	Soutenir des projets avec les cadets de la Sûreté du Québec, notamment pour des enjeux propres aux aînés·es (en 2021 et années ultérieures si confirmées).
	Demander au Comité de sécurité publique de prendre en considération les besoins de la clientèle aînée dans ses priorités.
	Participer aux travaux de la Table de concertation des partenaires pour contrer les abus envers les personnes aînées de la MRC.

La mise en œuvre et le suivi du plan d'action	Se doter d'un comité de mise en œuvre et de suivi MADA.
	Mettre en place un plan et des outils d'évaluation pour la mise en œuvre et le suivi du plan d'action MADA de la MRC.
	Produire et diffuser un bilan annuel du plan d'action MADA de la MRC.
	Poursuivre l'intégration des priorités des aînés·es dans le cadre des politiques et des actions de la MRC.
	Coordonner la démarche collective MADA en encourageant la collaboration et les échanges entre les comités MADA locaux.
	S'assurer que les municipalités reçoivent de l'accompagnement durant toute la période d'application de leur plan d'action MADA.
	Produire et diffuser un bilan synthèse des plans d'action MADA locaux et de la MRC à la fin de la période 2021-2023.

La version intégrale de ce plan d'action est disponible sur la page MADA de la MRC.

Nommer une personne ressource qui aurait l'ensemble des informations sur les aînés·es et sur la façon de les contacter

– Proposition d'un·e aîné·e de Sainte-Thérèse-de-Gaspé concermant le soutien en cas d'urgence

Les actions communes
des municipalités 2021-2023

Les consultations MADA menées auprès des personnes aînées dans la MRC ont permis d'identifier un grand nombre de priorités et de besoins qui se rejoignaient sur plusieurs points. Il en a découlé l'inscription d'actions communes à toutes les municipalités dans le cadre des plans d'action MADA locaux, ces actions étant présentées dans cette section.

Les actions spécifiques à chacun des plans d'action MADA locaux, qui s'ajoutent à ces actions communes, sont présentées dans la section suivante.

À noter que la version intégrale de la politique et du plan d'action MADA de chaque municipalité de la MRC est disponible dans sa page MADA, sur son site Internet.

Les espaces extérieurs et bâtiments publics

Faire des analyses et établir des priorités afin de mettre aux normes et d'entretenir les bâtiments publics et les espaces extérieurs pour une accessibilité universelle.

Assister les associations locales et les organismes du milieu dans le cadre de leurs projets d'amélioration des locaux et d'équipements utilisés par les aînés·es.

L'habitat et le milieu de vie

Faire des représentations, en collaboration avec la MRC, en vue d'améliorer l'accès des services de maintien à domicile aux personnes aînées.

Planifier à long terme le développement d'habitations pour aînés·es.

Mettre en place des règlements et des incitatifs financiers pour l'aménagement et la construction d'habitations intergénérationnelles.

Encourager les commerces et les services à mieux adapter leurs espaces intérieurs et extérieurs pour répondre aux besoins des personnes aînées et leur remettre une certification Amis des aînés·es.

Le transport et la mobilité

Mandater la MRC pour que soient demandées au RÉGÎM des adaptations des services pour mieux répondre aux besoins des aînés·es.

Faire des démarches directement et/ou en collaboration avec la MRC, auprès des fournisseurs de transports adaptés et collectifs pour améliorer et diversifier les services.

Organiser des ateliers sur la conduite automobile sécuritaire après 65 ans.

Faire ajouter de la signalisation routière concernant les distances minimales que les véhicules doivent respecter pour protéger piétons et cyclistes sur les routes principales et secondaires.

La participation sociale

Mettre en place des mesures pour la rétention et le recrutement des bénévoles aînés·es.

Faire la promotion des possibilités de bénévolat au sein des organismes communautaires actifs dans les municipalités et la MRC.

Rendre plus facilement accessible aux personnes aînées l'information sur les affaires municipales et assurer l'accès aux séances des assemblées municipales par différents moyens.

Les loisirs

Organiser des activités de loisirs sportifs et de plein air pour les aînés·es avec le soutien de la MRC.

Mettre en place des activités pour augmenter la fréquentation des bibliothèques par les personnes aînées.

Offrir aux aînés·es des activités de loisirs diversifiées (poursuite des activités déjà en cours et développement de nouvelles activités identifiées lors des consultations MADA).

Poursuivre et/ou mettre en place des mesures pour encourager le partage d'installations sportives entre municipalités.

Faire la promotion de la carte Accompagnement loisirs de l'URLS pour les personnes à mobilité réduite.

Le respect et l'inclusion sociale

Tenir des consultations auprès des aînés·es au moins une fois par année.

Organiser des activités intergénérationnelles.

Collaborer avec CASA au projet Contact-Impact visant à briser l'isolement des personnes aînées plus vulnérables.

Collaborer aux actions de bientraitance de la Table de concertation des partenaires pour contrer les abus envers les personnes aînées de la MRC.

Participer aux travaux et aux projets de la Table Aînés (à venir) du Réseau de développement social (RDS) pour lutter contre l'isolement social des aînés·es.

L'information et la communication

Utiliser différents moyens de communication (traditionnels et numériques) pour diffuser les informations pertinentes aux personnes aînées, notamment sur les neuf champs d'action MADA.

Faire une meilleure diffusion des outils de référence sur les services destinés aux aînés·es.

Continuer à publiciser l'application Memento de la MRC et aider les aînés·es à l'utiliser.

Concevoir des outils d'information pour faire connaître aux personnes aînées les espaces de loisirs extérieurs des municipalités.

Fournir au personnel municipal directement en contact avec la population une trousse de base incluant les références essentielles pour les personnes aînées ainsi que des informations pratiques pour adapter l'approche de service à la clientèle à leurs besoins.

La santé et les services sociaux

Faire des représentations, en collaboration avec la MRC, en vue d'améliorer l'accès aux services de soutien à domicile pour les personnes aînées.

Faire la promotion du système d'appels PAIR.

Consolider les services alimentaires pour les personnes aînées (livraison à domicile, popote roulante, plats congelés, etc.).

Favoriser une saine alimentation chez les personnes aînées (ateliers, cuisines collectives, jardins communautaires, don ou prêt de bacs de jardinage, aide aux potagers, etc.).

La sécurité

Mettre sur pied des réseaux de type Voisins solidaires.

Mettre à jour ou créer (selon la municipalité) une liste des coordonnées pour communiquer avec les personnes aînées en cas d'urgence.

Poursuivre les tournées annuelles de vérification des domiciles par les services d'incendie.

Effectuer des démarches de recrutement pour trouver des premiers répondants dans les secteurs prioritaires des municipalités qui n'en ont pas encore.

Diffuser de l'information sur le rôle des services de police dans la communauté.

Collaborer aux projets de la Table de concertation des partenaires pour contrer les abus envers les personnes aînées de la MRC.

La mise en œuvre et le suivi du plan d'action

Constituer un comité de mise en œuvre et de suivi MADA.

Se doter d'un plan de mise en œuvre et de suivi du plan d'action MADA.

Se doter d'outils et de mécanismes d'évaluation des retombées du plan d'action MADA.

Diffuser les résultats de ces évaluations sous forme de bilans annuels et triennaux.

Continuer d'intégrer la dimension MADA aux orientations et aux projets de la ville ou de la municipalité.

Actions spécifiques des municipalités 2021-2023

Voici, pour chaque municipalité de la MRC, une liste des actions spécifiques inscrites dans son plan d'action, en complément des actions communes déjà présentées.

Chandler

Répartition de la population selon les groupes d'âge en 2016

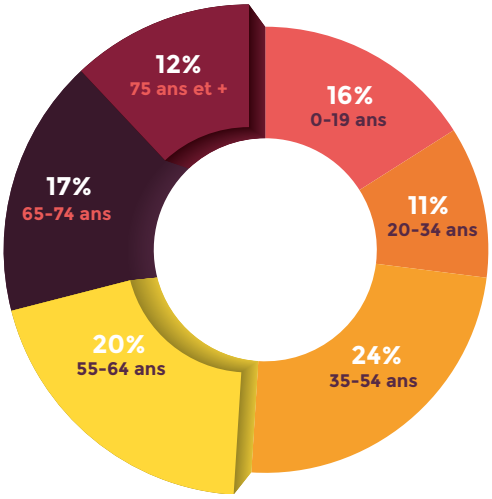

Population estimée en 2019

7 413 personnes

Âge médian en 2006

47,3 ans
MRC : 46,8
Québec : 41,0

Âge médian en 2016

54,0 ans
MRC : 53,9
Québec : 42,5

Personnes âgées de 55 ans et plus en 2016

49%

Personnes âgées de 55 ans et plus projeté 2036

54%

Les espaces extérieurs et bâtiments publics

- Installer des bancs de parc sur la route 132 à Pabos, Pabos-Mills et quartier de Saint-François.
- Installer des zones ombragées dans les parcs pour favoriser le repos et la récupération.
- Prolonger l'ouverture des blocs sanitaires extérieurs.
- S'assurer que l'éclairage de rue est adéquat dans tous les quartiers.
- Sensibiliser le MTQ aux problématiques des traverses piétonnières : secteur Place du Havre mal positionné et secteur de la plage et de l'église à Newport.

L'habitat et le milieu de vie

- Planifier une table ronde avec les organisations qui offrent des services d'aide à domicile.
- Collaborer à la construction d'un bâtiment comprenant des unités de logement pour aînés·es.

Le transport et la mobilité

- Actions communes à l'ensemble des municipalités.

La participation sociale

- Actions communes à l'ensemble des municipalités.

Les loisirs

- Offrir des cours d'aqua forme destinés aux 55 ans et plus deux fois semaine.
- Offrir une carte-privilège à tarif avantageux donnant accès à toutes les activités libres de la Ville.
- Sensibiliser les partenaires à offrir des tarifs pour les personnes aînées.

Le respect et l'inclusion sociale

- Actions communes à l'ensemble des municipalités.

L'information et la communication

- Organiser, en collaboration avec la MRC et les autres municipalités, un salon d'information destiné aux personnes aînées.
- Aménager un coin « Biblio-aidants » aux deux bibliothèques de Newport et Chandler.

La santé et les services sociaux

- Actions communes à l'ensemble des municipalités.

La sécurité

- Élaborer une campagne de sensibilisation au civisme.
- Distribuer des sifflets se portant au poignet lors du Salon aînés·es.

Grande-Rivière

Répartition de la population selon les groupes d'âge en 2016

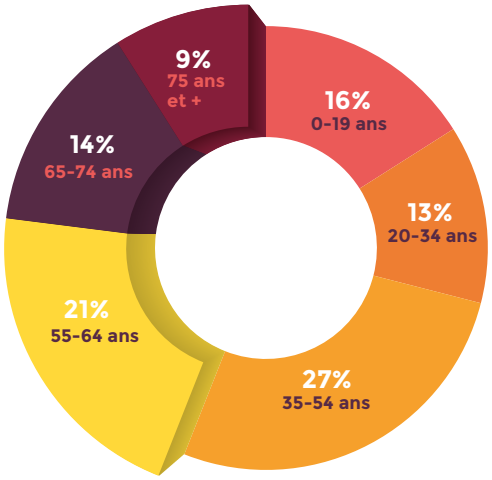

Population estimée en 2019

3 414 personnes

Âge médian en 2006

45,8 ans

MRC : 46,8
Québec : 41,0

Âge médian en 2016

52,1 ans

MRC : 53,9
Québec : 42,5

Personnes âgées de 55 ans et plus en 2016

44%

Personnes âgées de 55 ans et plus projeté en 2036

55%

Les espaces extérieurs et bâtiments publics

- Adapter et ajouter du mobilier urbain pour les personnes aînées.
- Mener une réflexion pour la relocalisation de l'hôtel de ville afin que ce nouvel espace présente des normes d'accessibilité universelle.
- Finaliser l'aménagement du terrain multisports et des sentiers du complexe sportif.

L'habitat et le milieu de vie

- Encourager le développement de nouveaux logements pour personnes aînées en collaboration avec des promoteurs privés et publics intéressés.

Le transport et la mobilité

- Actions communes à l'ensemble des municipalités.

La participation sociale

- Instaurer de nouvelles formes de reconnaissance de la contribution des aînés·es dans leur communauté.

Les loisirs

- Poursuivre les activités du Club de marche en intégrant des circuits diversifiés.

Le respect et l'inclusion sociale

- Encourager les activités intergénérationnelles grâce à des projets avec le milieu scolaire, la Maison de la culture, la bibliothèque et d'autres organismes jeunesse.

L'information et la communication

- Améliorer l'accès aux services municipaux pour les aînés·es à mobilité réduite.

La santé et les services sociaux

- Organiser des activités d'information sur le rôle des organismes communautaires.

La sécurité

- Organiser des conférences ou des cafés-rencontres sur les droits des personnes aînées.

Percé

Répartition de la population selon les groupes d'âge en 2016

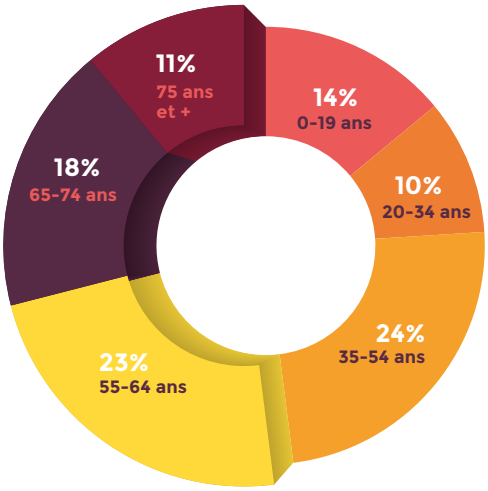

Population estimée en 2019

3 035 personnes

Âge médian en 2006

48,4 ans

MRC : 46,8
Québec : 41,0

Âge médian en 2016

55,4 ans

MRC : 53,9
Québec : 42,5

Personnes âgées de 55 ans et plus en 2016

52%

Personnes âgées de 55 ans et plus projeté 2036

61%

Les espaces extérieurs et bâtiments publics

- Aménager des sentiers, des installations et du mobilier en fonction des besoins en matière d'accessibilité, de confort et de socialisation pour les personnes aînées : au parc municipal de la Rivière-aux-Émeraudes, au futur nouveau parc municipal et sur les sites des plages du territoire de la Ville.

L'habitat et le milieu de vie

- Favoriser l'implantation de commerces contribuant à la vitalité sociale de la Ville en étant ouverts à l'année.

Le transport et la mobilité

- Actions communes à toutes les municipalités.

La participation sociale

- Concerter les organisations bénévoles de la Ville.

Les loisirs

- Organiser des activités extérieures avec la participation de groupes d'intérêt (clubs).

Le respect et l'inclusion sociale

- Encourager la participation des personnes aînées à des activités s'adressant aux touristes et visant à faire connaître la vie quotidienne en Gaspésie.
- Organiser annuellement une journée spéciale pour les personnes aînées.

L'information et la communication

- Traduire en anglais les documents MADA ainsi que certains autres documents pertinents pour les aînés·es

La santé et les services sociaux

- Actions communes à l'ensemble des municipalités.

La sécurité

- Faciliter le repérage de toutes les adresses civiques en cas d'urgence par l'application du règlement sur le numérotage des bâtiments qui oblige à installer une adresse civique visible de la route.
- Offrir des ateliers de formation en premiers soins et d'utilisation d'un défibrillateur.

Port-Daniel–Gascons

Répartition de la population selon les groupes d'âge en 2016

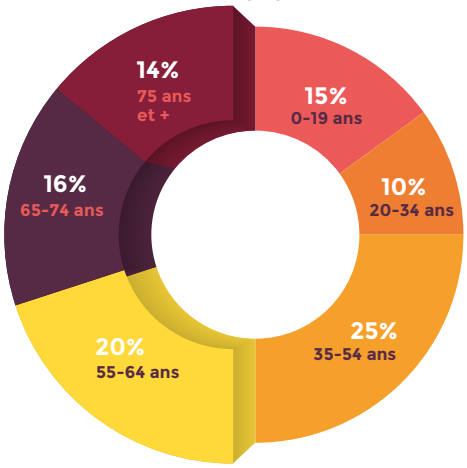

Population estimée en 2019

2 221 personnes

Âge médian en 2006

47,1 ans

MRC : 46,8
Québec : 41,0

Âge médian en 2016

54,7 ans

MRC : 53,9
Québec : 42,5

Personnes âgées de 55 ans et plus en 2016

50%

Personnes âgées de 55 ans et plus projeté 2036

56%

Les espaces extérieurs et bâtiments publics

- Finaliser les phases 2 et 3 du projet d'aménagement du parc intergénérationnel.
- Aménager les locaux du Cercle de fermières et du Club l'Étoile de mer au Centre multifonctionnel.
- Finaliser les installations de l'Aréna de Gascons.
- Poursuivre le développement du circuit pédestre le long de la route 132 et rues secondaires avec bancs et bacs à fleurs dans tous les secteurs.
- Aménager le nouveau circuit pédestre *Le jardin des générations* au centre de plein air La Souche en fonction des besoins des aînés·es.
- Améliorer l'éclairage dans les rues secondaires.

L'habitat et le milieu de vie

- Finaliser le projet de construction de 24 nouvelles unités d'habitation pour personnes aînées autonomes à Port-Daniel.

Le transport et la mobilité

- Actions communes à l'ensemble des municipalités.

La participation sociale

- Instaurer de nouvelles formes de reconnaissance de la contribution des aînés·es dans leur communauté.
- Développer des projets de mentorat dans des milieux différents : professionnel, loisirs, sportif, culturel, scolaire, etc.

Les loisirs

- Poursuivre les activités du Club de marche en intégrant des circuits diversifiés.
- Organiser des activités sportives au gymnase de l'École Le Phare.
- Favoriser l'accès au Gym communautaire avec des tarifs abordables et des essais gratuits.
- Réserver des heures d'utilisation de la patinoire aux aînés·es à l'aréna.
- Organiser des groupes pour aller jouer au golf à Chandler.
- Organiser une ligue pour aller jouer aux quilles à Chandler.

Le respect et l'inclusion sociale

- Créer un comité spécial intergénérationnel.
- Initier un programme d'activités intergénérationnelles avec la Maison des jeunes de Gascons.

L'information et la communication

- Mettre à jour les listes municipales avec les coordonnées des personnes âgées de 55 ans et plus.
- Traduire et diffuser les documents MADA et autres informations pertinentes destinées aux aînés·es anglophones.

La santé et les services sociaux

- Actions communes à l'ensemble des municipalités.

La sécurité

- Mettre en place un système de codes de couleurs pour identifier les aînés·es plus vulnérables avec la sécurité civile et actualiser le système des chaînes téléphoniques.

Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Répartition de la population selon les groupes d'âge en 2016

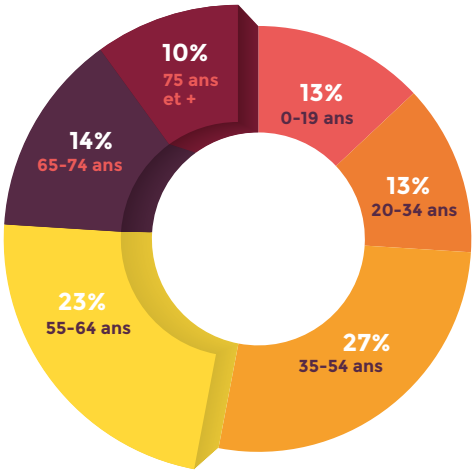

Population estimée en 2019

993 personnes

Âge médian en 2006

46,2 ans

MRC : 46,8
Québec : 41,0

Âge médian en 2016

53,6 ans

MRC : 53,9
Québec : 42,5

Personnes âgées de 55 ans et plus en 2016

47%

Personnes âgées de 55 ans et plus projeté 2036

58%

Les espaces extérieurs et bâtiments publics

- Relocaliser le local du Cercle de fermières dans un espace plus adéquat.
- Ajouter des installations et équipements pour les personnes aînées au parc de l'OTJ.
- Aménager le sentier pédestre entre l'OTJ et la Petite-Chapelle et y installer du mobilier pour aînés·es.
- Ajouter du mobilier urbain sur les rues secondaires du village et le long de la 132.
- Faire établir la limite de vitesse à 80 km/h sur la 132 pour toute la zone du village.

L'habitat et le milieu de vie

- Actions communes à toutes les municipalités.

Le transport et la mobilité

- Actions communes à toutes les municipalités.

La participation sociale

- Instaurer de nouvelles formes de reconnaissance de la contribution des aînés·es dans leur communauté.

Les loisirs

- Former des clubs pour offrir aux personnes aînées des activités de loisirs en groupes.
- Organiser des activités pour aînés·es à la Petite-Chapelle, l'OTJ et le Chalet du Pont Rouge.
- Favoriser l'accès au gymnase de l'école à tarif réduit pour les aînés·es.
- Réserver des heures d'utilisation de la patinoire aux aînés·es à l'OTJ.

Le respect et l'inclusion sociale

- Instaurer une politique de tarification réduite ou de gratuité pour participer aux activités sociales selon le revenu.
- Initier un programme d'activités intergénérationnelles.
- Organiser annuellement une journée spéciale pour les personnes aînées.

L'information et la communication

- Actions communes à toutes les municipalités.

La santé et les services sociaux

- Actions communes à toutes les municipalités.

La sécurité

- Demander à la Sûreté du Québec de faire des tournées de surveillance dans certains secteurs de la municipalité plus à risque de méfaits.

Abréviations

CAB : Centre d'action bénévole
CASA : Committee for Anglophone Social Action
CHSLD : Centre hospitalier de soins de longue durée
CLSC : Centre local de services communautaires
CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie
DSP : Direction de la santé publique de la Gaspésie
GR : Ville de Grande-Rivière
ISQ : Institut de la statistique du Québec
OMH : Office municipal d'habitation
MRC : Municipalité régionale de comté de Rocher-Percé
PDG : Municipalité de Port-Daniel–Gascons
RÉGÎM : Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
RI : Ressource intermédiaire en hébergement
RDS : Réseau de développement social de la MRC du Rocher-Percé
STG : Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
URLS : Unité régionale de loisir et sport de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
USLD : Unité de soins de longue durée
VGPN : Vision Gaspé-Percé Now

Références

CEFRIO, *NETendances 2019, Portrait numérique des régions administratives du Québec* – Fiche Gaspésie–Îles, 2 pages

CEFRIO, *Les aînés connectés au Québec 2019*, Québec, 14 pages

Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), *Diagnostic du système de transport collectif et analyse des besoins de mobilité des personnes en Gaspésie*, Carleton, avril 2017, 111 pages

Centre intégré de santé et services sociaux de la Gaspésie, Site Internet, *Documentation sur les soins et services aux personnes aînées en perte d'autonomie*

Direction de la santé publique du CISSS de la Gaspésie, *Cadre de référence en sécurité et autonomie alimentaires*, Gaspé, CISSS de la Gaspésie, 2021, 118 pages

Direction de la santé publique du CISSS de la Gaspésie, *La santé et le bien-être de la population de Rocher-Percé*, Édition 2018, Gaspé, CISSS de la Gaspésie, 2017, 63 pages

CISSS de la Gaspésie, Site Internet, *Statistiques régionales* – Fiche Espérance de vie 2017

Espace MUNI, *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité Amie des aînés, 2e édition*, gouvernement du Québec, Québec, 2020, 67 pages

Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2019, Portrait de la maltraitance vécue à domicile*, Québec, ISQ, 2020, 152 pages

Institut de la statistique du Québec, *Estimations de la population des MRC selon l'âge, le sexe, âge médian et âge moyen, Québec, 1er juillet 1996 à 2020*

Institut de la statistique du Québec, *Estimations de population des municipalités selon l'âge et le sexe, Québec, 1er juillet 2001 à 2020*

Institut de la statistique du Québec, *Estimations de la population selon l'âge et le sexe, Québec, 1971 à 2020*

Institut de la statistique du Québec, *Estimations de la population des régions administratives selon l'âge, le sexe, âge médian et âge moyen, Québec, 1er juillet 1996 à 2020*

Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec 2020*, Québec, ISQ, 2020, 193 pages

Institut de la statistique du Québec, *Principaux indicateurs du Québec et de ses régions*, 2019

Institut de la statistique du Québec, *Projections de la population selon l'âge et le sexe scénario Référence (A), MRC du Québec, 2016-2041*

Institut de la statistique du Québec, *Projections de la population selon le groupe d'âge, Municipalités du Québec (500 habitants et plus), 2016-2036*

Institut de la statistique du Québec, *Projections de la population selon l'âge et le sexe scénario Référence (A), Le Québec, 2016-2066*

Institut de la statistique du Québec, *Projections de la population selon le groupe d'âge scénario Référence (A), Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2016-2041*

MRC du Rocher-Percé, *Profil socio-économique en 2016 de la MRC du Rocher-Percé*, Louisanne Tardif-Leblanc, Chandler, juin 2020, 28 pages

MRC du Rocher-Percé, site Internet, https://www.mrcrocherperce.qc.ca

Résidences Québec.ca, site Internet, https://www.residences-quebec.ca/fr

Société d'assurance-automobile du Québec (SAAQ), *Banque de données des statistiques officielles du Québec*, 2018

Statistiques Canada, *Profil du recensement, Recensements de 1971 et 2016*

Technocentre des technologies de l'information et des communications, *Stratégie numérique de la Gaspésie*, Chandler, 2020, 51 pages

Unité régionale de loisir et sport de la Gaspésie–Îles, *Plan d'amélioration des parcs et espaces récréatifs et sportifs, Municipalité de Port-Daniel–Gascons*, Caplan, URLS, 2018, 30 pages

Unité régionale de loisir et sport de la Gaspésie–Îles, *Plan d'amélioration des parcs et espaces récréatifs et sportifs, Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé,* Caplan, URLS, 2018, 22 pages

Unité régionale de loisir et sport de la Gaspésie–Îles, *Plan d'amélioration des parcs et espaces récréatifs et sportifs, Ville de Chandler*, Caplan, URLS, 2018, 92 pages

Unité régionale de loisir et sport de la Gaspésie–Îles, *Plan d'amélioration des parcs et espaces récréatifs et sportifs, Ville de Grande-Rivière*, Caplan, URLS, 2018, 30 pages

Unité régionale de loisir et sport de la Gaspésie–Îles, *Plan d'amélioration des parcs et espaces récréatifs et sportifs, Ville de Percé*, Caplan, URLS, 2018, 22 pages

Annexe

ORGANISMES REPRÉSENTÉS AU SEIN DES COMITÉS MADA

APPUI pour les proches aidants d'aînés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Bibliothèque de Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Centre communautaire juridique Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

Centre d'action bénévole Gascons-Percé

Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) de la Gaspésie

Cercle de Fermières de Gascons

Cercle de Fermières de Grande-Rivière

Chalet du Pont rouge de Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Comité de la Petite-Chapelle de Saint-Isidore

Comité des usagers de Rocher-Percé

Committee for Anglophone Social Action (CASA)

Club âge d'or Les dynamiques de Newport

Club de marche de Grande-Rivière

Club de marche de Saint-Isidore

Club des 50 ans et plus Beau Sourire de Chandler

Club des 50 ans et plus de Pabos Mills

Club des 50 ans et plus Mountainview de Barachois

Club des 50 ans et plus Renaissance de Port-Daniel

Club des 50 ans et plus Three Star de Port-Daniel

Club FADOQ Amical de Saint-Georges-de-Malbaie

Club FADOQ Amitié de Grande-Rivière

Club FADOQ de BridgevilleClub

Club FADOQ l'Anneau d'or de Cap-d'Espoir

Club L'Étoile de mer de Gascons

Direction de la santé publique du CISSS de la Gaspésie

Fabrique de Port-Daniel

Habitations Port-Daniel–Gascons

OMH de Chandler

OMH de Grande-Rivière

OMH de Percé

OTJ de Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Réseau de développement social Rocher-Percé

AUTRES ORGANISMES CONSULTÉS

Association des aînés de la MRC Rocher-Percé

Centre d'action bénévole Le Hauban

Centre d'action bénévole Saint-Siméon/ Port-Daniel

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

Centre de justice de proximité de la Gaspésie–Îles

Maison Blanche-Morin (pour femmes en difficulté et victimes de violence conjugale)

Multi-Services Corporation d'aide à domicile

OMH de Port-Daniel-Gascons

OMH de Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM)

Société Alzheimer Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine – Point de service Rocher-Percé

Table de concertation des aînés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé

Transport adapté et collectif des Anses

Unité régionale de loisirs et sports de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Vision Gaspé Percé Now

Crédits

Coordination :
Francis Dumont, MRC du Rocher-Percé
Pascale Gagnon, chargée de projet

Recherche :
Pascale Gagnon, chargée de projet

Rédaction :
Pascale Gagnon, chargée de projet

Citations :
Témoignages de personnes aînées de la MRC du Rocher-Percé

Validation des contenus :
Comité de pilotage MADA de la MRC du Rocher-Percé

Révision linguistique :
Marie-Ève Landry et Hélène Ritchie, MRC du Rocher-Percé

Mise en page :
Marie-Ève Landry et Hélène Ritchie, MRC du Rocher-Percé

Graphisme :
Fanny Madgin, Imprimerie des Anses Inc.

Toute reproduction de ce document est interdite sans
le consentement de la MRC du Rocher-Percé.

Municipalité Amie des Aîné·es (MADA)
Politique et plan d'action 2021-2023
MRC du Rocher-Percé

www.mrcrocherperce.qc.ca
©2021